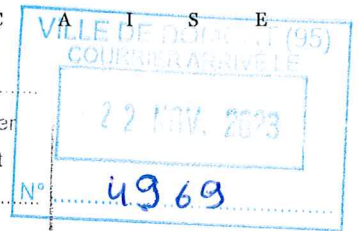


Meurtre
Mairie de Domont
Mairie de Montmorency
le conseil municipal + copies



MONTMORENCY

Destinataire : **URBA**
 pour réponse et suite à donner
 pour information - classement
 Elu de référence : **S.B.**
 Copie pour information : **RP**
 Observations :



R.P.
URBA

Par avance Mairie Serge BIERRE

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Service Urbanisme, Aménagement et Développement du Territoire

Monsieur Serge BIERRE
1^{er} adjoint au Maire délégué à l'Urbanisme

Mairie de Domont
47 rue de la Mairie – BP 40 001
95331 DOMONT CEDEX

Montmorency, le 16 NOV. 2023

V/RÉF : Votre courrier du 5 octobre 2023
 N/REF : MT / MS/ AT/ MG / 2023-2072
 AFFAIRE SUIVIE PAR : Monsieur Mino GHALY

OBJET : Avis de la commune sur le projet de RLP arrêté par la Ville de Domont

Monsieur,

Sergé

Par courrier en date du 05 octobre 2023, vous m'informez que le conseil municipal de la Ville de Domont a approuvé par délibération en date du 28 septembre 2023, l'arrêt du projet de règlement local de publicité (RLP) et le bilan de la concertation.

Conformément aux articles L.581-14-1 du Code de l'environnement et L.153-16 et L.153-17 du Code de l'urbanisme, vous sollicitez mon avis au titre des Personnes Publiques Associées (PPA) et je vous en remercie.

Après consultation du dossier, je vous informe par la présente que votre projet de RLP n'est pas de nature à porter atteinte aux abords de la ville de Montmorency et à la forêt. Par conséquent, j'ai le plaisir de vous informer être favorable à votre projet de révision de RLP en ma qualité de PPA.

Je vous prie de croire, Monsieur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Sergé

Stéphane PEGARD

Adjoint au Maire
délégué à l'Urbanisme et au Cadre de vie

